FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL

AINDEFLA

BULLETIN OFFICIEL N° 11

DU 13 DECEMBRE 2018

SAISON SPORTIVE 2018/2019

Site internet : www.lwfaindefla.com

Stade Chahid Khellal Abdelkader - AinDefla

Tél/Fax : 027.50.60.86 & 027.50.60.87

BUREAU DE LIGUE
SECRETARIAT GENERAL

CONDOLEANCES

C'est avec tristesse que le Président de Ligue de Wilaya de Ain-Defla, les membres du Bureau de ligue et des Commissions, le personnel permanent et l'ensemble des arbitres très touchés par les décès de :

-HADDOUCHE Abdelkader, ex : Président du CSA/OMSL (Sidi Lakhdar)
-BAGHDAD Abdelkader, ancien membre de la Direction Technique de la ligue
-LEBNI Mohamed, ancien joueur des CRBA et SKAF

présentent en cette pénible circonstance aux familles touchées par ces deuils, leurs condoléances les plus attristées.

QUE DIEU LE TOUT PUISSSANT ACCORDE SA SAINTE MISERICORDE
« A DIEU NOUS APPARTENONS, A DIEU NOUS RETOURNONS »

COMPTE RENDU DE REUNION

Le 12/12/2018 à 10h00 s'est tenue une réunion de travail avec les Présidents des CSA de la Wilaya sous la présidence de Mr HAMLAOUI Mustapha, Chef de service des Sports, Représentant Mr le DJS . Ont Assisté : MM- MAHMOUDI Mohamed, Président de Ligue de Wilaya, les Représentants de la Protection Civile, Les Représentants de la Santé de wilaya, le Représentant des Clubs Sportifs Amateurs, les Représentants des APC . Cette rencontre fait suite aux doléances exprimées par les clubs de wilaya consacrées aux problèmes rencontrés et les moyens à mettre en œuvre pour assurer le championnat des catégories de jeunes plus particulièrement dans d'excellentes conditions. Le problème récurrent soulevé réside à l'absence du médecin et de l'ambulance pour les rencontres de football programmées par la ligue et particulièrement les moyens financiers très ressentis d'où ils éprouvent des difficultés pour la suite du championnat.

Les revendications soumises aux autorités de la wilaya ont donné l'acquiescement d'assister les clubs par l'octroi d'équipements sportifs qui seront supportés à cet effet par la Direction de la Jeunesse et des Sports et la Ligue de Wilaya de Football.

Concernant le problème de l'ambulance et du médecin qui s'apparente à l'ordre du jour, il est à noter que les services de Daïra, des A.P.C. de la wilaya et ceux de la santé, ont été saisis auparavant par la DJS afin d'assurer la présence du médecin et de l'ambulance pour chaque rencontre de football conformément à la règlement en vigueur

Après discussion franche et sincère, MM HAMLAOUI Mustapha, Chef de services des Sports et MAHMOUDI Mohamed, Président de ligue, ont tour à tour insisté sur l'application correcte et rigoureuse des Règlements Généraux de la FAF afin de terminer la phase « Aller » sans incident empreinte de conviviabilité et de fair-play et d'attacher une attention toute particulière aux jeunes avides à cette importante discipline. Mr le Président de ligue a tenu à souligner que toute doléance sera traitée dans un contexte légal et règlementaire.

COURRIER ARRIVEE

M. J. S.

-Arrêté n° 132 du 16/04/2018 portant approbation du statut type de la ligue sportive de wilaya de football- Pris note

F.A.F.

-Lettre n° 067- c/ dérogation entraineur adjoint- Pris note
-Lettre n° 076 –nous demandant autorisant de rouvrir le dossier de l'affaire de réserves n°02- Transmise à la CD
-Note n° 082- c/clarification des transferts durant la deuxième période d'enregistrement- Pris note
-Lettre n° 096- A/s établissement et renouvellement des contrats (DTR-Formation-Sélection et DTW)-Pris note

L.R.F. BLIDA

-Message e-mail c/l'arbitre de la rencontre WRBBA/RBA- Transmis à la DWA
-Lettre n° 146- A/s préparation des sélections de wilaya U-15 et U-13- Transmise à la DTW

D.J.S.

-Copie du message n° 5955 adressé aux Chefs de Daira et APC de la wilaya c/l'organisation des matchs (médecin et ambulance)- Pris note

CLUBS

-Demande d'audience auprès de la Commission de Discipline présentée par le club du CSAT- Accordée
-Du CSA/CRBBEK- Rapport de la rencontre MCB/CRBBEK en « S » -Transmis à la DOS.
-Du CSA/SCM-Rapport c/ la rencontre IHD/SCM en « S »--Transmis à la CD
-Du CSA/MCB- Rapport c/ rencontre MCB/CRBBEK en « S »- Transmis à la DOS
-Du CSA/ESZ- Demande d'intervention- Remise à la CD
-Du CSA/NCEA-Demande d'audience auprès de la CD- Accordée
-Du CSA/CMBA- Rapport c/ arbitrage de la rencontre ESB/CMBA « S »-Transmis à la DWA
-Du CSA/CRBBEK- Demande de renfort du service d'ordre- Transmise à la DOS
-Du CSA/NRBBIR- Demande de report des catégories de jeunes-Transmise à la DOS (CJ)
-Du CSA/MCB- Rapport c/ arbitrage du match MCB/IRBA en « S » du 11/12/2018- Transmis à la CD
-Du CSA/CRBH- Demande sur classement- Se référer à la règlementation en la matière

DIVERS

-Rapport présenté par l'arbitre de la rencontre MCB/CRBBEK en « S »-Transmis à la DOS
-Rapport formulé par Mr MERAIMI Abdelkadir, entraineur de l'USK c/ rencontre MCB/IRBA 'S'- Transmis à la CD.

COURRIER DEPART

-Modalités d'accession et de rétrogradation –saison 2018/2019- transmise à Mr le Secrétaire Général de la FAF
-Dossier de réserves n°02 adressé à la FAF-Commission de l'Ethique Sportive
-Correspondance c/ compétition des catégories de jeunes adressée à la FAF
-Lettres de mise en demeure adressées aux Présidents des CSA de : IRBA-CRBOD-IRHD-MRBB-SCM-IRBD et CSAT.
-Correspondance transmise à la FAF- c/ cas de réserves.

Le Secrétaire Général,
M.BELKACEMI

Le Président de Ligue,
M.MAHMOUDI

DIRECTION TECHNIQUE DE WILAYA

Séance du 10/12/2018

Etaient présents :

MM-MESSAS Noureddine, DTW

-KHOUATMI-BOUKHATEM Salim, Secrétaire

-YOUSFI Faris, membre

-MAZOUZI Ali, membre

La séance fut ouverte à 10h00

ORDRE DU JOUR :

-Examen du courrier

-Compte rendu de la réunion DTW/Entraineurs

-Réunion DTW/Entraineurs

-Divers

1-EXAMEN DU COURRIER :

-Dossiers de participation au stage DFE1 présentés par :

MM- OUSSAMA Rafik et TEMZYL Ali -- Pris note

-Fax émanant de la LRF Blida- pris note

2-COMPTE RENDU DTW/ENTRAINEURS :

Une réunion de travail s'est tenue le 06/12/2018 à 10h00 avec les entraineurs des catégories de jeunes.

Etaient présents :

-MM-SAHRAOUI Kaddour-SALEM Mohamed- BOURAHLA M'hamed- SMARA Brahim- BELI Noureddine-BLADEL Rabie.

Clubs absents : OMT-USM-USK-NCEA-CRBOD.

Suite aux absences à la réunion des entraineurs du 06/12/2018, la Commission informe, les Présidents des CSA concernés d'appliquer le Règlement disciplinaire à leur encontre.

3-FAX de la LRF Blida :

Dans le cadre de la préparation de la sélection régionale U-15, un plateau est programmé durant les vacances d'hiver.

A ce titre, un regroupement de la catégorie U-15 –sélection de wilaya- est programmé le Mardi 18/12/2018 à partir de 14h00 au niveau du CSP Ain-Defla.

La Commission Technique procédera à la détection des jeunes talents de la wilaya durant les rencontres prévues les 14 et 15/12/2018.

4-REUNION TECHNIQUE DTW/ENTRAINEURS :

Une réunion de travail est prévue le jeudi 20/12/2018 au siège de la ligue à partir de 10h00 pour les entraineurs des catégories de jeunes de wilaya.

Toute absence sera sanctionnée en application des règlements généraux de la FAF.

5-DIVERS :

RAPPEL

Il est porté à la connaissance des Présidents des CSA et entraineurs des clubs (Divisions Honneur et Pré-Honneur) que la validité des licences provisoires délivrées par la ligue-saison 2018/2019- est fixée au 15/12/2018 pour les entraineurs non inscrits au stage de formation DFE1.

La sanction financière relative à l'absence d'entraineur au match pour chaque catégorie est fixée à 5.000,00 DA.

NOTE

Une réunion de travail est programmée le Jeudi 20/12/2018 avec les entraineurs de la wilaya- catégorie de jeunes -au niveau du siège de la Ligue à partir de 10h00.

Présence indispensable

La séance fut levée à 13h30

Le Secrétaire, le DTW,

S.KHOUATMIA N.MESSAS

COMMISSION DE DISCIPLINE
Séance du 10/12/2018

Etaient présents :
MM-Maitre BOUZEKKAR Mansour, Président de la Commission de Discipline
-MAZOUZI Djilali, Secrétaire
-CHERIEF Mohamed, membre

La séance fut ouverte à 10h00

ORDRE DU JOUR :
-Audience
-Etude du courrier
-Traitement des affaires

AUDIENCE :
-Dirigeants du NCEA-
-L'arbitre SEKKAL Mohamed
-Dirigeants de l'IRBA
-Dirigeants et joueur BAKHTAHINE du SCM
-Dirigeants du CSAT
Explications données
COURRIER/
-Lettre du club de l 'ESZ
-Lettre du club SCM-

BILAN DES 07 ET 08/12/2018

NATURE	DIV.HONNEUR	DIV. PRE-H	TOTAL
-Nombre d'affaires	06	06	12
-Expulsions	04	05	09
-Avertissements	18	14	32
-Contestations de décision	03	06	09
-Partie arrêtée	00	01	01
-Joueurs signalés en fin de partie	03	00	03
-Suspension de terrain	01	00	01
-Jets de projectiles	01	00	01
-Amendes en DA	49.500	57.000	106.500

TRAITEMENT DES AFFAIRES
DIVISION HONNEUR SENIORS

AFFAIRE N° 074- RENCONTRE CSAT-IRBD en « S » du 07/12/2018
JOUEURS EXCLUS :
-KADDOURI Abdelhak- lic. N° 1810362- CSAT- Insultes envers officiels – Deux (02) matchs fermes de suspension à/c du 10/12/2018+ Amende de 5.000,00 DA pour le club du CSAT (Art. 112/RG/FAF)
-BOUKRATENE Walid- Lic. N° 1810649- IRBD- Agression envers adversaire –Trois (03) matchs fermes de suspension à/c du 10/12/2018 + Amende de 1.500,00 DA pour le club de l'IRBD (Art. 113/RG/FAF)
JOUEURS AVERTIS :
-ZEBLANE Amine- Lic. N° 1810195- CSAT- Comportement anti sportif
-ABID Karim- Lic. N° 1810180- CSAT- Comportement anti sportif
-BADANI Mohamed- Lic. N° 1810183- CSAT- Comportement anti sportif
-MOHAMEDI Imad Eddine- Lic. N° 1810335- IRBD- Comportement anti sportif
-AHMED ZOUAOUI Mohamed- Lic. N° 1810353- IRBD- Comportement anti sportif
-LAID M'hamed- Lic. N° 1810356- IRBD- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 075- RENCONTRE CMBA-ESB en « S » du 07/12/2018
JOUEURS AVERTIS :
-BOUZIANI Mohamed Amine- Lic. N° 1810246- ESB- jeu dangereux
-BELHADJ MEHDI Oussama- Lic. N) 1810231- ESB- Comportement anti sportif
-IKDECHE El hadj- Lic. N° 1810150- CMBA- Jeu dangereux

AFFAIRE N° 076- RENCONTRE CRBBOK-USK en « S » du 07/12/2018
JOUEUR AVERTI :
-HADEF Sid Ahmed- Lic. N° 1810028- USK-- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 077- RENCONTRE IRHD-SCM en « S » du 07/12/2018
JOUEUR EXCLU :
-BAKHTAHINE Brahim- lic. N° 1810119- SCM- Agression envers officiel – Un (01 an ferme de suspension à/c du 10/12/2018 + Amende de 10.000,00 DA pour le club du SCM (Art.114/RG/FAF)
JOUEURS AVERTIS :
-RAZALA Amine- Lic. N° 1810055- IRHD- Comportement anti sportif
-EL MOKADEM Abdelhak- Lic. N° 1810056- IRHD- Comportement anti sportif
-GALMOURI Hamza- Lic. N° 1810109- SCM- Jeu dangereux
--TALAKHIR Mohamed Amine- Lic. N° 1810110- SCM- Comportement anti sportif
-ABDELLAH BOUAMRANE Bilal- Lic. N° 1810105- SCM- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 078- RENCONTRE CRBOD-MRBB en « S » du 07/12/2018
JOUEUR EXCLU :
-BELADEL Mohamed – Lic. N° 1810331- CRBOD- Insultes envers officiels – Quatre (04) matchs fermes de suspension à/c du 10/12/2018+ Amende de 5.000,00 DA pour le club du CRBOD (Art. 112/RG/FAF)
JOUEUR AVERTI :
-ASSILA Zakarya- Lic. N° 1810129- CRBOD- Contestation de décision – Un (01) match ferme de suspension + Amende de 1.000,00 DA pour le club du CRBOD (Art. 101/RG/FAF)

AFFAIRE N° 079- RENCONTRE IRBA-USD en « S » du 07/12/2018
JOUEURS AVERTIS :
-MOUSSI Mohamed- Lic. N° 1810214- IRBA- Contestation de décision – Un (01) match ferme de suspension + Amende de 1.000,00 DA pour le club de l'IRBA (Art. 101/RG/FAF)
-MEDIANE Mohamed- Lic. N° 1810217- IRBA- Comportement anti sportif
-KOUADRI Mohamed- Lic. N° 1810085- USD- Comportement anti sportif
-CHENOUFI Samir- Lic. N° 1810083- USD- Comportement anti sportif
-ADJEL Yazyd- Lic. N° 1810260- USD-- Contestation de décision – Un (01) match ferme de suspension + Amende de 1.000,00 DA pour le club de l'USD (Art. 101/RG/FAF)
-OBBID Walid- Lic. N° 1810093- USD- Comportement anti sportif
JOUEURS SIGNALES EN FIN DE PARTIE :
-MOUSSI Mohamed- Lic. N° 1810214- IRBA- tentative d'agression envers officiels – Huit (08) matchs fermes de suspension à/c du 10/12/2018 + Amende de 5.000,00 DA pour le club de l'IRBA.
-AZOUNE Hocine- Lic. N°1810219- IRBA- Insultes envers officiels – Quatre (04) matchs fermes de suspension à/c du 10/12/2018+ Amende de 5.000,00 DA pour le club de l'IRBA (Art. 112/RG/FAF)
-FEKIRINE Hamza- Lic. N° 1810213- IRBA- Insultes envers officiels – Quatre (04) matchs fermes de suspension à/c du 10/12/2018+ Amende de 5.000,00 DA pour le club de l'IRBA (Art. 112/RG/FAF)
-JETS DE PROJECTILES par les supporters de l'IRBA-
2ème INFRACTION-
-Suspension du terrain de l'IRBA :-Un (01)) match
Amende de 10.000 DA pour le club de l'IRBA

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

AFFAIRE N° 080- RENCONTRE CRBAT-NRBBIR en « S » du 07/12/2018
JOUEURS AVERTIS ;
-ZAHAR Hakim- Lic. N° 1810384- NRBBIR- Anti jeu
-SLIMI Mahieddine- Lic. N° 1810380- NRBBIR- Comportement anti sportif
-BESSEKRI Abdelaziz- Lic. N° 1810389- NRBBIR- Anti jeu
-DJEBBARI Bilal- Lic. N° 1810379-NRBBIR- NRBBIR- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 081- RENCONTRE IRBAB-CRBOC en « S » du 07/12/2018
JOUEURS AVERTIS :
-AID Nasreddine- Lic. N° 1810561- CRBOC- Contestation de décision – Un (01) match ferme de suspension + Amende de 1.000,00 DA pour le club du CRBOC (Art. 101/RG/FAF)
-LAKHDARI Djamal- Lic. N° 1810569- CRBOC- Comportement anti sportif
-BEDRANI Sadam- Lic. N° 1810665- IRBAB- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 082- RENCONTRE OMT-CRBD en « S » du 08/12/2018
JOUEUR EXCLU :
-BOUREGAA Benyoucef- Lic. N° 1810601- CRBD- Insultes envers officiels – Quatre (04) matchs fermes de suspension à/c du 10/12/2018+ Amende de 5.000,00 DA pour le club du CRBD (Art. 112/RG/FAF)
JOUEURS AVERTIS :
-BELADJAMIA Salim- Lic. N° 1810483- OMT- Anti jeu
-REGUIEGUE Fateh- Lic. N° 1810477- OMT- Comportement anti sportif
-KHROUTI Kamel- Lic. N° 1810518- OMT- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 083- RENCONTRE CRBAL-CRBH en « S » du 07/12/2018
JOUEURS EXCLUS :
-AZAZ Abdeldjalil- Lic. N° 1810442- CRBAL- Agression envers officiel – Un (01 an ferme de suspension à/c du 10/12/2018 + Amende de 10.000,00 DA pour le club du CRBAL (Art.114/RG/FAF)
-METRITER Ishak- Lic. N° 1810310- CRBAL- Agression envers officiel – Un (01 an ferme de suspension à/c du 10/12/2018 + Amende de 10.000,00 DA pour le club du CRBAL (Art.114/RG/FAF)
JOUEUR AVERTI :
-KACHER Omar- Lic. N° 1810444- CRBAL- Contestation de décision – Un (01) match ferme de suspension + Amende de 1.000,00 DA pour le club du CRBAL (Art. 101/RG/FAF)
Partie arrêtée à la 75ème mn de jeu suite à l'agression par deux joueurs du CRBAL envers l'arbitre assistant ;
-Attendu que le score était de quatre buts à zéro en faveur du club du CRBH ;
-Attendu que la partie a été arrêtée suite à l'agression par deux joueurs du club du CRBAL envers officiels :
-Match perdu par pénalité en une amende de 15.000,00 da pour le club du CRBAL.
Le score reste acquis sur le terrain par 04 à 00 en faveur du CRBH.

AFFAIRE N° 084- RENCONTRE ESZ-NCEA en « S » du 08/12/2018
JOUEURS EXCLUS :
-NEDJARI BENHADJ ALI Larbi- Lic. N° 1810686- ESZ- Agression envers adversaire – Trois (03) matchs fermes de suspension à/c du 10/12/2018 + Amende de 1.500,00 DA pour le club de l'ESZ.
-RAMLA Aymen- Lic. N° 1810496- NCEA- Agression envers adversaire – Trois (03) matchs fermes de suspension à/c du 10/12/2018 + Amende de 1.500,00 DA pour le club du NCEA.
JOUEURS AVERTIS :
-BENYAMINA Nadir- Lic. N° 1810416- ESZ- Contestation de décision – Un (01) match ferme de suspension + Amende de 1.000,00 DA pour le club de l'ESZ (Art. 101/RG/FAF)
-KADI Noureddine- Lic. N° 1810424- ESZ- Comportement anti sportif
-BENYAMINA Ghebrini- Lic. N° 1810687- ESZ- Comportement anti sportif
-ADADI Djamel- Lic. N° 1810495- NCEA- Contestation de décision – Un (01) match ferme de suspension + Amende de 1.000,00 DA pour le club du NCEA (Art. 101/RG/FAF)

AFFAIRE N° 085- RENCONTRE CRBAS-USM en « S » du 08/12/2018
JOUEURS AVERTIS :
-BELLAG Ahmed- Lic. N° 1810542- CRBAS- Comportement anti sportif
-MECHROUH Mohamed- Lic. N° 1810021- USM- Comportement anti sportif
-LAMOURI Farid- Lic. ;n° 1810009- USM Comportement anti sportif

La séance fut levée à 15h30

Le Secrétaire, Le Président de la Commission de Discipline,

D.MAZOUZI Juriste, M. BOUZEKKAR

-

DIRECTION DE L'ORGANISATION SPORTIVE
Séance du 09/12/2018

Etaient présents :
MM-HARTAOUI M'hamed, Directeur de l'organisation Sportive
-AISSOU Ali, Secrétaire
-HAFNAOUI M'hamed, membre

La séance fut ouverte à 10h30

ORDRE DU JOUR :
-Etude du courrier 'feuilles de matchs et rapports des officiels)
-Homologation des résultats : Division Honneur « S » : 9ème journée
« « : Division Pré-Honneur « S » : 6ème journée
-Traitement des affaires
-Classements (Divisions honneur et pré-honneur) catégorie des seniors
-Désignation : 10ème journée division honneur « S »
- « : 7ème journée : division pré-honneur « S »

COURRIER :
-Rapport formulé par le club du CRBBEK c/rencontre MCB/CRBBEK en « S »-
-Rapport du CSA/MCB c/ rencontre CRBBEK/MCB en « S »-

HOMOLOGATION DES RESULTATS

DIVISION HONNEUR « S » 9ème JOURNEE		DIVISION PRE-HONNEUR « S » 6ème JOURNEE	
RENCONTRES	SCORES	RENCONTRES	SCORES
CSAT - IRBD	01 - 02	CRBAT - NRBBIR	00 - 01
CMBA - ESB	02 - 01	CRBAL - CRBH	00 - 04 P/A
IRBA - USD	00 - 00	IRBAB - CRBOC	03 - 01
CRBBOK - USK	00 - 00	OMT - CRBD	01 - 00
IRHD - SCM	01 - 00	ESZ - NCEA	02 - 01
CRBOD - MRBB	01 - 01	CRBAS - USM	00 - 00
MCB - CRBBEK	N/J- AFF		

TRAITEMENT DES AFFAIRES

AFFAIRE N° 18- RENCONTRE MCB-CRBBEK en « S » du 07/12/2018

-Vu la feuille de feuille de match ;
-Vu les rapports des officiels ;
-Attendu que les deux équipes seniors ainsi que les arbitres de la rencontre étaient présents au lieu et à l'horaire de la rencontre ;
-Attendu que l'équipe senior du MCB s'est présentée sur le terrain avec un effectif réduit (08 joueurs) ;
-Par ces motifs et en application des dispositions de l'article 57 des RG/FAF, la Commission décide :
-PHASE ALLER :
-Match perdu par pénalité pour l'équipe senior du MCB pour en attribuer le gain à celle du CRBBEK qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à 00.
-Défalcation de trois (03) points pour l'équipe senior du MCB
-Amende de 5.000,00 DA pour le club du MCB.

AFFAIRE N° 19- RENCONTRE CMBA-ESB en « S » du 07/12/2018
-Vu la feuille de match ;
-Vu les rapports des officiels ;
-Attendu que les deux équipes seniors des deux clubs (CMBA et ESB) ainsi que les arbitres étaient présentes au lieu et à l'horaire de la rencontre ;
-Attendu que les deux équipes seniors se sont présentées sur le terrain avec les numéros de dossards non conformes à ceux des licences ;
Par ces motifs et en application des dispositions des articles 59 et 131 des RG/FAF, la Commission décide :
-Amende de 2.500,00 DA pour le club du CMBA
-Amende de 2.500,00 DA pour le club de l'ESB.

AFFAIRE N° 20- RENCONTRE IRBAB-CRBOC en « S » du 07/12/2018
-Vu la feuille de match,
-Vu les rapports des officiels ;
-Attendu que les deux équipes seniors de l'IRBAB et CRBOC se sont présentées sur le terrain sans entraineurs ;
Par ces motifs et application des dispositions de l'article 131 des RG/FAF, la Commission décide :
-Amende de 2.500,00 DA pour le club de l'IRBAB
-Amende de 2.500,00 DA pour le club du CRBOC

AFFAIRE N° 21- RENCONTRE ESZ-NCEA en « S » du 08/12/2018
-Vu la feuille de match,
-Vu les rapports des officiels ;
-Attendu que l' équipe senior de l'ESZ s'est présentée sur le terrain sans entraineur ;
Par ces motifs et application des dispositions de l'article 131 des RG/FAF, la Commission décide :
-Amende de 2.500,00 DA pour le club de l'ESZ

AFFAIRE N° 22- RENCONTRE IRBD-CSAT en « S » du 07/12/2018
-Vu la feuille de match,
-Vu les rapports des officiels ;
-Attendu que l' équipe senior de l'IRBD s'est présentée sur le terrain sans entraineur ;
Par ces motifs et application des dispositions de l'article 131 des RG/FAF, la Commission décide :
-Amende de 2.500,00 DA pour le club de l'IRBD

AFFAIRE N° 23- RENCONTRE CRBAS-USM en « S » du 08/12/2018
-Vu la feuille de match,
-Vu les rapports des officiels ;
-Attendu que l' équipe senior du CRBAS s'est présentée sur le terrain sans numéros sur les maillots ;
Par ces motifs , la Commission décide :
-Amende de 2.500,00 DA pour le club du CRBAS.

La séance fut levée à 14h00

Le Secrétaire,
A.AISSOU

Le Directeur de l'organisation Sportive,
M. HARTAOUI

COMMISSION DES JEUNES
Séance du 10/12/2018

Etaient présents :
MM -TEMMARIA Abdallah, Président de la commission de jeunes
-AICI Abdelmoumène, secrétaire
Etait absent :
M-GOUASMI Benyoucef, membre

La séance fut ouverte à 10h30

ORDRE DU JOUR :
-Désignation de la 1ère journée des catégories de jeunes des 14 et 15/12/2018

La Commission a procédé à la désignation de la première journée des catégories de jeunes des 14 et 15 Décembre 2018

La séance fut levée à 12h30

Le secrétaire, Le président de la Commission de jeunes,

A.AICI A.TEMMARIA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Séance du 10/12/2018

Etait présent : Mr HADJ SADOK Mohamed, Directeur de l'Administration et des Finances

La séance fut ouverte à 10h00

ORDRE DU JOUR :-Etat des recouvrements des amendes.

CLUBS	CAT.	BO	DATE	N°AFFAIRE	COM.	MONTANT EN DA
CRBOD	S	10	06/12/2018	62	C.D	1.000
IRBD	S	10	06/12/2018	66	C.D	1.500
ESB	S	10	06/12/2018	66	C.D	2.500
IRBA	S	10	06/12/2018	68	C.D	1.000
CRBD	S	10	06/12/2018	73	C.D	6.000
CRBOC	S	10	06/12/2018	09	DOS	5.000
IRBD	S	10	06/12/2018	10	DOS	2.500
CRBOD	S	10	06/12/2018	11	DOS	2.500
MCB	S	10	06/12/2018	11	DOS	2.500
ESZ	S	10	06/12/2018	12	DOS	2.500
IRBAB	S	10	06/12/2018	13	DOS	2.500
IRBAB	S	10	06/12/2018	14	DOS	2.500
ESZ	S	10	06/12/2018	15	DOS	2.500
IRBD	S	10	06/12/2018	16	DOS	2.500
MCB	S	10	06/12/2018	17	DOS	2.500
CSAT	S	10	06/12/2018	17	DOS	2.500

Très important

Conformément aux dispositions règlementaires de l'article 133 des RG/FAF (Edition 2018), les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de 30 jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe sénior de club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou/les ligues concernées.

La séance fut levée à 11h30

Le D.A.F.,

M. HADJ SADOK

DIRECTION DE WILAYA DE L'ARBITRAGE

Séance du 10/12/2018

Etaient présents :
MM-TRAKA Yacine, Directeur de Wilaya de l'Arbitrage
-ATTOU Abdelkader, Secrétaire
-HAMRANI Abderrahmane, Formateur
-BEDDERI Ahmed, Formateur

La séance fut ouverte à 14h00

ORDRE DU JOUR :
-Etude du courrier
-Désignation

COURRIER :
-Rapport du club SCM- c/ rencontre IRHD/SCM en « S » du 07/12/2018- Pris note
-Fiche de renseignements de l'arbitre MEBDOUA Salah- Pris note
-Demande de mise en disponibilité présentée par Mr BOUTOUCHENT Abderrahmane, arbitre pour la journée du 07/12/2018- Accordée
-Rapport de l'arbitre OUFKIR Abdallah c/la rencontre CRBOD/MRBB en « s »- Pris note

Ensuite, il ,a été procédé aux désignations des rencontres programmées les 14 et 15/12/2018-

La séance fut levée à 15h30

Le Secrétaire, Le D.W.A.,

A.ATTOU Y.TRAKA

CLASSEMENTS

DIVISION HONNEUR SENIORS

RANG	CLUBS	POINTS	J	G	N	P	BP	BC	DIF	DEF
01	CRBBEK	24	09	08	00	01	21	03	+18	
02	IRHD	17	08	05	02	01	14	04	+10	
03	USK	17	09	05	02	02	10	05	+05	
04	CSAT	16	09	04	04	01	13	07	+06	
05	IRBA	13	08	03	04	01	11	06	+05	
06	SCM	13	09	03	04	02	09	04	+05	
07	CMBA	11	09	04	02	03	11	09	+02	-03
08	USD	11	08	03	02	04	10	09	+01	
09	CRBBOK	10	09	02	04	03	06	09	-03	
10	IRBD	05	09	03	00	06	07	22	-15	-04
11	ESB	04	09	01	01	07	10	18	-08	
12	MRBB	02	09	00	05	04	09	20	-11	-3
13	MCB	00	07	02	00	05	11	16	-05	-6
14	CRBOD	00	09	00	02	07	06	25	-19	-6

Classement arrêté à l'issue de la 9ème journée, sous toutes réserves.

DIVISION PRE - HONNEUR SENIORS

RANG	CLUBS	POINTS	J	G	N	P	BP	BC	DIF	DEF
01	NRBBIR	16	06	05	01	00	10	01	+09	
02	USM	12	06	03	03	00	07	03	+04	
03	CRBAT	10	06	03	01	02	08	05	+03	
04	CRBAS	09	06	02	03	01	07	03	+04	
05	CRBH	09	04	03	00	01	09	06	+03	
06	NCEA	07	06	02	01	03	07	07	-02	
07	IRBAB	06	05	02	00	03	06	08	-02	
08	OMT	06	05	02	00	03	03	08	-05	
09	CRBAL	06	06	01	03	02	05	08	-03	
10	ESZ	05	06	01	02	03	06	07	-01	
11	CRBD	03	06	02	00	04	03	06	-03	-03
12	CRBOC	00	06	00	02	04	03	11	-08	-06

Classement arrêté à l'issue de la 6ème journée, sous toutes réserves

DESIGNATION

DIVISION HONNEUR SENIORS

VENDREDI 14 DECEMBRE 2018 –

10ème JOURNEE

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
BORDJ EMIR KHALED	CRBBEK - CSAT	14H30
BORDJ EMIR KHALED	IRBD - CMBA	10H00

SAMEDI 15 DECEMBRE 2018

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
TAREK IBN ZYAD	MRBB - MCB	13H30
EL ATTAF	ESB - IRBA	13H30
EL KHEMIS	USK - IRHD	11H30
MILIANA	SCM - CRBOD	13H30
BORDJ EMIR KHALED	USD - CRBBOK	13H30

DESIGNATION

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

VENDREDI 14 DECEMBRE 2018 –

7ème JOURNEE

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
BIR BOUCHE	NRBBIR - CRBOC	14H30
AIN LECHIEKH	CRBD - ESZ	14H30
EL ATTAF	OMT - IRBAB	14H30
MILIANA	USM - CRBAT	14H30

SAMEDI 15 DECEMBRE 2018

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
EL AMRA	NCEA - CRBAL	13H30
HOCEINIA	CRBH - CRBAS	13H30

DESIGNATION

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

MARDI 18 DECEMBRE 2018 –
8ème JOURNEE

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
OUED CHORFA	CRBOC – USM	13H30
AIN TORKI	CRBAT – CRBH	13H30
ROUINA	ESZ - OMT	13H30
BORDJ EMIR KHALED	CRBAS - NCEA	13H30
AIN LECHIEKH	CRBAL - CRBD	13H30
AIN BOUYAHIA	IRBAB - NRBBIR	13H30

DESIGNATION

CATEGORIES DE JEUNES

VENDREDI 14 DECEMBRE 2018

GROUPE « A »

LIEU	RENCONTRE	CATEGORIES	HORAIRES
EL ATTAF	OMT -IRBAB	U-19 U-17 U-15	09H30 1OH45 12H10
SIDI LAKHDAR	MCB - MRBB	U-19 U-17 U-15	09H30 11H15 14H00

SAMEDI 15 DECEMBRE 2018

GROUPE « A »

LIEUX	RENCONTRES	CATEGORIES	HORAIRES
EL ATTAF	ESB - IRBA -	U-19 U-17 U-15	09H00 10H45 12H10
ROUINA	ESZ - NCEA	U-19 U-17 U-15	09H30 11H00 13H00

VENDREDI 14 DECEMBRE 2018

GROUPE « B »

LIEUX	RENCONTRES	CATEGORIES	HORAIRES
MILIANA	SCM - USM	U-19	10H00
AIN TORKI	CRBAT - IRHD	U-19 U-17 U-15	09H00 10H45 14H00
TAREK IBN ZYAD	CSAT - CRBH	U-19 U-17 U-15	09H30 11H15 14H00

EXEMPT : CMBA

DESIGNATION

SAMEDI 15 DECEMBRE 2018

GROUPE « B »

LIEUX	RENCONTRES	CATEGORIES	HORAIRES
MILIANA	SCM - USM	U-17 U-15	09H30 11H00
SIDI LAKHDAR	USD - USK	U-19 U-17 U-15	13H00 14H45 16H00

VENDREDI 14 DECEMBRE 2018

GROUPE « C »

LIEUX	RENCONTRES	CATEGORIES	HORAIRES
OUED CHORFA	CRBOC - IRBD	U-19 U-17 U-15	09H00 10H45 12H15
AIN LECHIEKH	CRBAL - CRBAS	U-19 U-17 U-15	09H00 10H45 12H15

EXEMPT : CRBBEK

SAMEDI 15 DECEMBRE 2018

GROUPE « C »

LIEUX	RENCONTRES	CATEGORIES	HORAIRES
AIN LECHIEKH	CRBD - NRBBIR	U-19 U-17 U-15	10H00 11H45 13H30
BORDJ EMIR KHALED	CRBOD - CRBBOK	U-19 U-17 U-15	09H00 10H45 12H15